

JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

LA DÉFENSE DE LA RADE DE BREST

PAR PHILIPPE CARMILLAT

Le jeudi 18 novembre 2021 notre sortie nous a permis de découvrir la batterie côtière de Toul ar Logot, à Plougonvelin, qui participait à la défense de la rade de Brest au XVIII^e siècle, puis de visiter le musée Mémoires 39-45 implanté dans l'ancien poste de commandement de la batterie d'artillerie allemande Graf Spee et enfin de parcourir les évolutions des fortifications du château de Brest tout en profitant d'une visite guidée d'espaces d'interprétation du Musée de la marine relatifs au XVIII^e siècle.

1 La batterie de Toul ar Logot et les milices garde-côtes

1.1 Du guet à la mer aux milices garde-côtes

La Bretagne offre à la France sa plus grande façade maritime. Les habitants du littoral ont toujours considéré le front de mer comme un espace de dangers potentiels. Rappelons simplement les descentes et les ravages des pirates saxons et francs à l'époque romaine et les épopées Vikings aux IX^e et X^e siècles.

Face à cette menace, et d'une manière classique, il fallait anticiper l'arrivée de l'ennemi. Pour cela l'institution du **guet à la mer**, qui permet de **voir, d'alerter et de préparer la défense**, prend son origine dans les tréfonds de l'histoire. Un capitulaire de Charlemagne, promulgué à Boulogne en l'an 800, mentionne l'obligation de guet et garde sur la côte¹.

La surveillance des côtes reposait au Moyen-Âge sur le dispositif du « **guet et garde** », c'est-à-dire l'appel aux paroisses et à la population roturière pour assurer des missions de défense des lieux fortifiés et en cas de réelle menace, sur des sommations générales à tous les hommes « robustes » de patrouiller le long du littoral. Toute attaque était signalée par le bruit du tocsin et entraînait une mobilisation du ban et de l'arrière-ban et éventuellement, la réquisition de navires supplémentaires. On rappelle que le ban était la réunion des vassaux directs, l'arrière-ban celle des vassaux indirects ou vavasseurs. Touchant les détenteurs de fiefs nobles, ce dispositif est souvent nommé « l'impôt du sang de la noblesse ».

L'ensemble se développa à travers les milices paroissiales (encore nommées compagnies de paroisses, voire milices communales). En complément du ban et de l'arrière-ban, les ducs de Bretagne et les rois de France, après le Traité d'Union de 1532, vont s'appuyer sur le modèle des francs-archers, pour défendre le rivage. Dès 1425, une ordonnance ducal est signée pour la levée des milices des paroisses et organise « l'armement des gens du commun ». Il s'agit de regrouper les hommes âgés de 24 à 45 ans dispensés de fouage² (donc « francs »), à raison d'un homme par groupe de 20 feux. Leur équipement est à la charge des paroisses³. On parle alors de francs-archers eu égard à leur armement principal. Ces hommes semblent avoir été encadrés par les nobles de leur paroisse, sous les ordres d'un capitaine. L'ordonnance, et c'est là un des premiers actes mentionnant cette fonction, ordonne la mise en place de guet et falots sur les côtes.

Progressivement du XV^e au XVII^e siècle ces modalités vont être précisées puis reprises par Louis XIV en 1681 dans son ordonnance de la marine, préparée par Colbert et applicable en Bretagne en 1684. Cette période voit le développement du cabotage le long de ses côtes ponctuées de nombreux ports et rias.

La suite presque ininterrompue de conflits franco-britanniques de 1688 à 1815 incline certains historiens à qualifier cette période de « seconde guerre de Cent Ans » qui marque bien la succession de guerres où la France se trouve face à l'Angleterre dans le cadre des conflits européens et mondiaux. L'ensemble de ces événements va avoir une influence sur l'organisation de la défense côtière, et

¹ Chardin Thierry, *Du guet de mer aux milices garde-côtes : la défense du littoral en Normandie à l'époque de la guerre de sept ans (1756-1763)* In annales de Normandie, 56^e année, n°3, pp. 356 - Persée.

² Impôt direct prélevé sur les feux roturiers.

³ Dom Lobineau Guy Alexis, *Histoire de Bretagne - Ordonnance pour l'armement des gens du commun*. Tome II, p 999-1000, Paris, 1707.

particulièrement sur le développement des infrastructures défensives et sur l'organisation de la milice garde-côte.

Du fait du mauvais état des routes et des chemins, les conditions de circulation terrestre en Bretagne sont difficiles. Le cabotage maritime est donc essentiel pour le transport des denrées alimentaires (blé, sel, cidre, produits de la pêche, ...) et des matières premières (lin, bois, ...). La sûreté du trafic maritime, la protection des mouillages et l'évitement des descentes ennemies sont des sujets de préoccupations majeures pour les autorités responsables du littoral.

Dès 1680, Louis XIV, ses ministres et ses ingénieurs sont amenés à améliorer et parfaire l'antique système de guet à la mer. Il devient alors nécessaire de développer et de pérenniser la fortification des côtes bretonnes, en particulier les principaux ports, dont Brest et Saint-Malo sur la côte nord, tâche à laquelle va s'atteler **Sébastien le Prestre, marquis de Vauban (1633-1707)**.

En application au littoral de son concept de « pré-carré », visant à édifier des citadelles pour garder les frontières terrestres, Vauban adopte l'idée de faire retrancher toutes les descentes où l'ennemi peut prendre pied. Il engage la construction d'un système défensif complet et en confie la construction à ses ingénieurs, dont Siméon Garangeau (1647-1741). Le besoin impérieux de sécuriser le transport de marchandises transitant dans les ports bretons vont amener Louis XIV à le nommer, en 1694, « commandant de la place de Brest », puis le 18 mai de la même année, lui confier les pouvoirs civils et militaires sur les évêchés de la côte nord de la Bretagne que sont Dol, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Tréguier. Les villes de Saint-Malo, comme port transatlantique et de Brest comme arsenal de la marine sont d'une importance vitale pour le royaume de France.

La Bretagne se dotera (ou renforcera) au cours du XVIII^e siècle de plus de 350 ensembles fortifiés tels que l'enceinte urbaine (Saint-Malo, Brest), la tour de défense côtière (Camaret, Tour des Hébihens à Saint-Jacut-de-la-Mer), le fort à la mer (Château du Taureau en baie de Morlaix, fort de la Conchée devant Saint-Malo), l'île-fort (l'Île aux Moines dans l'archipel des Sept-Îles au large de Perros-Guirec) et les batteries côtières (Toul Ar Roussin à Trélévern, Port-Blanc à Penvénan, Toul ar Logot à Plougonvelin,...). Les populations du littoral vont, au cours du XVIII^e siècle, participer à l'armement de ces infrastructures fortifiées, en particulier les batteries de côtes. En s'appuyant sur les modalités en place pour le guet à la mer, l'ordonnance de la Marine de 1681 va entamer la rationalisation de l'organisation des milices garde-côtes.

Cette ordonnance, précise que chaque capitainerie garde-côtes, échelon de la défense du littoral, sera composée « d'un certain nombre de paroisses dont les habitants seront sujets au guet à la mer » et que les capitaines garde-côtes organiseront une fois par an les « montres » et les revues de ces paroisses. Les habitants sont tenus au service de la garde-côte sous peine d'amendes, hormis ceux déjà engagés dans le guet des villes, des châteaux et des places fortes situées en mer. La définition de rivage est également précisée : « sera réputé bord et rivage de la mer tout ce qu'elle couvre et découvre pendant les nouvelles et pleines lunes, et jusqu'où le grand flot de mars se peut étendre sur les grèves ». Il est interdit de construire quoi que ce soit sur le « rivage de la mer » qui puisse porter préjudice à la navigation.

Le règlement du 23 novembre 1701 confirme les 26 capitaineries pour l'ensemble de la Bretagne⁴ avec 535 paroisses mobilisées, dont notamment pour la côte nord⁵ : Brest, l'Aber Wrac'h, Saint-Pol-de-Léon, Morlaix, Lannion, Saint-Brieuc, Dinan, Saint-Malo, Cancale et Dol. Les paroisses concernées par le service de garde-côte sont théoriquement situées en deçà de deux lieux du bord de mer. Un recensement de tous les hommes susceptibles de servir dans la milice garde-côte, âgés de 18 à 60 ans, sauf les matelots déjà soumis au service du roi sur mer, doit être réalisé par le capitaine de la capitainerie.

L'encadrement local est confié à un capitaine, un lieutenant et un enseigne. On trouvera aussi localement des sergents. En temps de paix, ces troupes sont réunies un dimanche par mois pour s'entraîner à manier les armes sous l'autorité des capitaines. En temps de guerre, des exercices d'entraînement doivent se faire deux fois par semaine pour améliorer la valeur militaire des compagnies. On distinguera les compagnies de guet et les compagnies détachées qui pourront intervenir sur le littoral où l'ennemi se présente.

Ces milices interviendront ponctuellement pour défendre le littoral. Citons les batailles de Camaret (19 juin 1694), de Lorient (septembre-octobre 1746) et de Saint-Cast (11 septembre 1758).

⁴ Olivier Levasseur, *Les usages de la mer dans le Trégor du 18^e siècle*, p. 1029.

⁵ Charpentier Emmanuelle, *Le littoral et les hommes* p 96.

Toute cette organisation va évoluer au cours du XVIII^e siècle jusqu'à la Révolution et l'Empire qui verront la professionnalisation et la mise en place de canonnières garde-côtes.

1.2 La batterie côtière de Toul ar Logot.

La batterie de Toul ar Logot défend l'anse de Berthaume qui permet, avec celle de Camaret, aux navires à voiles d'attendre des conditions de vent favorables, pour accéder et sortir du port de Brest⁶. L'attente peut durer quelques semaines ! Vauban qualifie ces deux anses comme le « vestibule de Brest ».

Occupées en temps de guerre, les batteries de côtes sont laissées inoccupées ou avec un seul gardien la paix venue. Les constructions des bâtiments sont réalisées essentiellement en pierre, pour éviter le bois plus vulnérable en milieu maritime. Il s'agit de loger les hommes servant les pièces d'artillerie, stocker les munitions et assurer l'engagement du combat si nécessaire.



Figure 1 : La batterie, sa guérite et le groupe devant le magasin à poudre.

Les pièces d'artillerie sont installées sur des plateformes derrière un épaulement qui les protège. Ce dernier peut être percé d'embrasures de tir, pour l'utilisation de canons de marines montés sur des affuts marins assez bas (XVII^e siècle). Sans embrasure, on parle alors de batterie « à barbette » où les canons tirent au-dessus du parapet.

Le corps de garde est destiné au logement et abri des hommes chargés du guet à la mer et de la première riposte en cas de descente ennemie en temps de guerre.

Éloigné du corps de garde, pour des raisons de sécurité, **un magasin à poudre** permettait le stockage à l'abri de l'humidité, de la poudre nécessaire à la mise en œuvre des armes de la batterie.

La guérite, dont les murs étaient percés d'ouvertures, abritait des intempéries la sentinelle chargée du « guet à la mer ». Il s'agissait de surveiller la rade et d'alerter les premiers défenseurs de l'arrivée de navires ennemis et du danger de débarquement. Ces derniers étaient chargés de contenir l'ennemi jusqu'à l'arrivée des renforts venant de l'arrière-pays.

La transmission de l'alerte vers les autres corps de garde et vers les autorités était assurée par signaux convenus : jeux de pavillons sur mât, coup de canon, tocsin de l'église, estafette, feux la nuit, selon le cas.

Les fours à boulets servaient à rougir les boulets jusqu'au « rouge cerise ». On tirait alors à « boulets rouges ».

Après l'évocation de ces milices garde-côtes sur la batterie de Toul ar Logot, nous nous sommes dirigés vers le musée Mémoires 39-45, toujours sur la commune de Plougonvelin.



Figure 2 : Les vestiges du corps de garde.



Figure 3 : Le magasin à poudre.

⁶ Vents de nord-est pour sortir, vents de sud-ouest pour entrer.

2 La batterie Graf Spee et le musée Mémoires 39-45

2.1 Brest occupé

Dès leur arrivée à Brest, le 19 juin 1940, les Allemands s'intéressent tout naturellement aux infrastructures portuaires et aux batteries côtières de la rade. En effet, l'accueil des cuirassés Tirpitz et Bismarck, ainsi qu'une importante base de sous-marins, est prévu dans le port. Il s'avère donc essentiel pour les autorités d'occupation de protéger ce dernier, notamment par une importante défense antiaérienne composée de batteries de campagne puis de constructions en béton.

Le 14 décembre 1941, suite à l'entrée en guerre des États-Unis, Adolf Hitler évoque la construction d'un nouveau Mur de l'Ouest sur les côtes de l'Europe aux endroits les plus stratégiques. La directive n° 40 du 23 mars 1942 marque le lancement officiel du « **Mur de l'Atlantique** », visant à établir le long des côtes européennes, de la Norvège aux Pyrénées, des fortifications destinées à empêcher « une invasion du continent » par les Alliés. À partir de janvier 1943, il s'agit de protéger les pièces d'artillerie des raids aériens alliés en les mettant sous casemate bétonnée. L'organisation TODT se charge de la construction en faisant appel à des entreprises privées et à des prisonniers de guerre. Des usines de concassage de galets comme celle encore visible à Tréguennec, près de Penmarc'h, alimentaient les chantiers en matériaux.



Figure 4 : La défense rapprochée et aérienne du poste de commandement.

2.2 La Batterie Graf Spee à Keringar -Le Conquet

Dès juillet 1940, l'occupant engage la construction d'une batterie à longue portée nommée « *Graf Spee* » située non loin de la pointe Saint-Mathieu pour protéger le littoral de la pointe bretonne et plus particulièrement l'entrée du goulet de Brest. D'une portée effective comprise entre 21 et 28 km ses quatre canons Krupp calibre 28, provenant de l'île allemande de Wangerooge dans la Mer du Nord, au large de Wilhelmshaven, défendaient les approches du « Vestibule de Brest ». Ses obus pesaient 283 kg.

C'est la plus redoutable des batteries allemandes de tout l'ouest de la Bretagne, le complexe défensif s'étend sur 22 ha et possède de nombreuses défenses antiaériennes et terrestres ainsi que de toutes les facilités permettant de vivre en autarcie si nécessaire. Ce sont des marins allemands qui servent à la batterie. La garnison permanente est composée de 250 hommes.

Pour contrôler et diriger le tir de ces quatre pièces un grand bunker de commandement⁷ de tir de 4 étages fut construit 1 kilomètre plus près des côtes. Ses trois observatoires superposés et juxtaposés lui permettent de voir jusqu'à Ouessant.



Figure 5 : Le poste de commandement de tir.

⁷ Il abrite aujourd'hui le musée Mémoires 39-45

2.3 La libération de Brest

En juillet 1944, suite à la percée d'Avranches, les Américains marchent sur Brest, facilement jusqu'aux abords de la ville mais sont stoppés à Milizac, le 7 août, par les tirs de la batterie de Kéringar. Le long et coûteux siège de Brest commençait. La garnison allemande, forte de 40 000 hommes venant de toute la Bretagne, voulait à tout prix conserver ce port stratégique. Les Américains préfèrent utiliser leur flotte aérienne et leur artillerie plutôt que d'affronter l'ennemi au corps à corps. Pendant six semaines les bombardements succèdent aux bombardements.

Le 25 août, la batterie est attaquée par le cuirassé britannique HMS Warspite et ses canons de 381 mm. Les dégâts sont mineurs mais le cuirassé est hors de vue de la conduite de tir ; ce qui empêche la prise en charge de la cible par les artilleurs allemands. La batterie Graf Spee encadre cependant rapidement le cuirassé par ses tirs. Ce dernier se replie pour se mettre hors de portée. Malgré la pression de l'infanterie et le harcèlement par l'aviation alliée, la batterie résiste encore. Le 05 Septembre 1944, elle gêne toujours l'avance alliée vers Brest.

Ce n'est que le 9 septembre 1944, que la batterie de Kéringar est prise par les Américains et les détachements F.F.I. venant de Plougonvelin. Les Allemands hissent le drapeau blanc à midi et se rendent sans condition, après avoir brûlé les baraquements et sabordé les grosses pièces d'artillerie. Il restait encore plus de 800 coups de 280 mm à tirer.

La ville de Brest était libérée les 18 et 19 septembre 1944, après un siège de six semaines. Des 16000 bâtiments de 1939, il n'en restait plus que 200 encore debout.

2.4 Le musée Mémoires 39-45

Installé dans le poste de commandement de la batterie de Kéringar, le musée reproduit des mises en scènes de la vie à l'intérieur des casernements. Des collections sont présentées ainsi que des témoignages d'acteurs de l'époque, confrontés aux réalités historiques.



Figure 6 : Mises en scènes et collections (a, b, c).

Les kiosques d'observations offrent une vue panoramique sur la rade de Brest, la pointe Saint-Mathieu et Ouessant.

À l'extérieur, des espaces de défense rapprochée ainsi que divers matériels plus imposants se découvrent en suivant un parcours balisé.



Figure 7 : Les extérieurs du poste de commandement (a, b, c).

3 Le château de Brest et les espaces d'interprétations du Musée de la marine

3.1 Le château du III^e siècle à nos jours

Classé monument historique en 1923, le château de Brest est l'un des très rares châteaux au monde ayant toujours conservé sa vocation militaire.

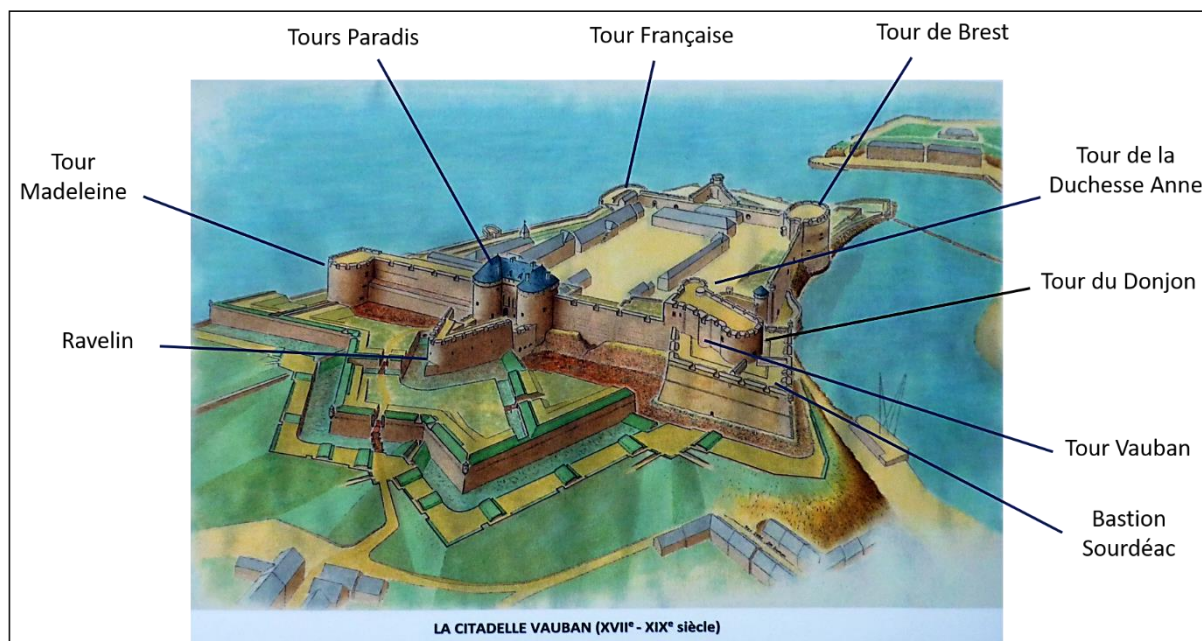


Figure 8 : Évocation de l'architecture du Château de Brest - Source Musée de la Marine.

C'est au III^e siècle que l'édification d'une forteresse gallo-romaine marque les origines de la ville de Brest. Jusqu'au XVI^e siècle, les développements du château et de la ville seront intimement liés. Il est implanté sur un éperon rocheux, face à la rade et à l'embouchure de La Penfeld, son emprise au sol est de plus de 5 ha. Au pied de la courtine séparant les tours Paradis de la tour Madeleine, il est possible de voir des parties du mur romain d'origine. Une empreinte d'une des nombreuses tours qui jalonnaient les murs côté campagne est encore visible. Ce « castellum » appartenait à un réseau défensif établi sur le littoral pour faire face aux invasions venues du nord et de l'est qui attaquaient l'empire romain finissant. Des points forts côtiers, reliés par des voies de communication, étaient utilisés comme points d'appuis (on peut citer Alet et Le Yaudet), la plupart situés à l'estuaire de fleuves côtiers, propices à la pénétration vers l'intérieur des terres. À Brest, la rade offre un havre remarquable de protection des embarcations.

Au Moyen Âge, c'est par leur implantation au château que les Anglais renforcent leur tête de pont en Bretagne. Pendant la guerre de Cent Ans, le château fait partie d'un ensemble défensif visant à protéger le commerce entre l'Angleterre et la Guyenne, alors anglaise. Au XI^e siècle, le castellum est toujours une place forte. Il appartient alors aux vicomtes de Léon installés à Morlaix.

En 1240, le duc de Bretagne Jean I^{er} le Roux achète le castellum au vicomte de Léon sans que l'on sache exactement qu'elle était son architecture alors. L'existence d'une ville close au sein des remparts du château est attestée, ainsi que la présence de 250 foyers dans la seconde moitié du XV^e siècle. La première église de Brest, Notre-Dame de Pitié, était située dans cette enceinte urbaine.

Pendant la guerre de Succession de Bretagne (1341-1365), les troupes anglaises occupent le port de Brest, ainsi que le château (environ trois cents hommes y résident). Officiellement Brest est rendu à Jean de Montfort, mais la ville est sous tutelle anglaise. La bourgade, encore dans le château, se développe très lentement. Les troupes anglaises quittent Brest définitivement en 1397.

À l'issue de cette guerre et de ses prolongements, le duc Jean V (1399-1442), entreprend la construction du Donjon, comme résidence ducal. Ses éléments défensifs sont tournés vers la ville close, toujours source de dangers suite à la guerre civile qui vient de se terminer.

Au XV^e siècle la tour Madeleine est construite sur les fondations d'une tour romaine. Le ravelin édifié sous le règne du duc François II (1458-1488) va protéger les tours Paradis qui constituent le châtelet d'entrée.

Au XVI^e le château devient une caserne et la population civile est poussée vers l'extérieur. Les tours Française et Brest, qui succèdent à des tours médiévales, renforcent le front de mer. Le bastion Sourdéac illustre le programme de modernisation du château pour s'adapter aux évolutions de l'artillerie.

C'est au XVII^e siècle que le choix de Brest pour l'implantation d'un arsenal voulu par Richelieu et réalisé par Colbert, aura un impact important sur le développement du château puis de la ville. La nécessité de disposer d'une place forte pour protéger le port et la flotte s'impose.

Au XVII^e-XVIII^e Vauban intervient pour renforcer ses défenses. Le Donjon connaît d'importantes transformations. Afin de constituer une vaste plate-forme au sommet destinée à recevoir de l'artillerie, Vauban, commissaire général des fortifications, relie les tours du Donjon et Duchesse-Anne par un nouvel ouvrage.



Figure 9 : Les tours Paradis.



Figure 10 : Les fortifications et la défense d'artillerie.

Les dernières modifications majeures datent de la seconde guerre mondiale. Les Allemands vont creuser 4 immenses tunnels d'une surface de 17 000 m². Deux sont encore utilisés.

Aujourd'hui plus que jamais le château est lié à la mer puisqu'il abrite la préfecture maritime de la 2^e région maritime ainsi que le commandement de la Force océanique stratégique (FOST). Depuis 1958, le musée national de la Marine y présente ses collections.

3.2 Les espaces d'interprétation du Musée de la Marine

Diverses maquettes et objets symboliques, évoquent les thèmes relatifs à la marine et au contexte du château de Brest au XVIII^e siècle.

La place de l'arsenal dans la vie de la ville et du port va prendre toute son importance à la fin du XVIII^e siècle. Il est alors considéré comme le plus grand établissement industriel d'Occident. C'est pendant la guerre d'indépendance américaine (1775-1783) que son rôle géostratégique va connaître son apogée. La ville va voir un essor sans précédent de la construction de navires, d'armement d'escadres, de ravitaillement et d'embarquement de troupes. L'arsenal, véritable centre industriel, compte 9360 ouvriers en janvier 1783 auxquels il faut ajouter plus de 2000 forçats du bagne, soit 12000 personnes employées. Outre la construction de navires, l'arsenal est aussi un centre de réparation des bâtiments qui reviennent endommagés des campagnes maritimes.

La décoration marine avec ses sculptures de figures de proue montre le savoir-faire des maîtres sculpteurs, titulaires de leur charge. L'atelier de sculpture est situé sur la rive droite de La Penfeld, sous le plateau des Capucins. À la fin du XVIII^e siècle, l'atelier accueille selon les périodes de 10 à 75 sculpteurs et de 50 à 200 broyeurs et peintres. L'âge d'or de la décoration navale se situe à



Figure 11 : Côté arsenal.

la fin du XVII^e siècle, sous le règne de Louis XIV. Elle était destinée à « faire éclatter sur mer la magnificence de sa majesté ».

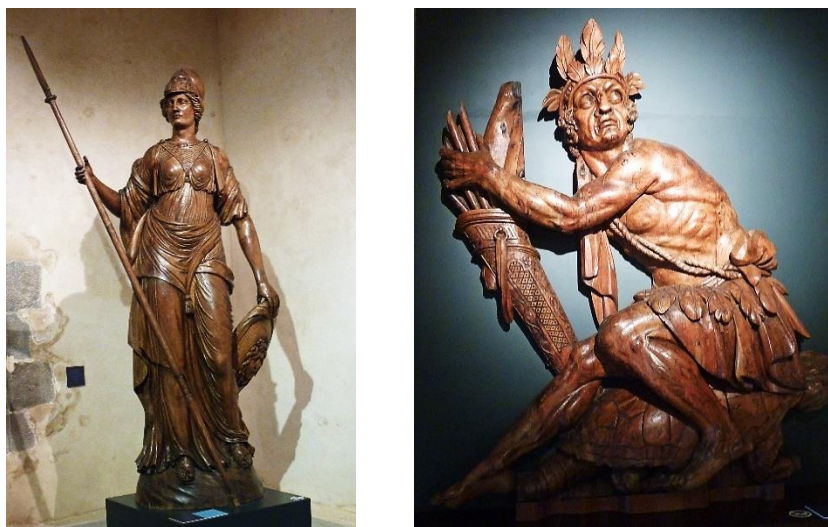


Figure 12 : Sculptures de figures de proue.

La présence du bagne à Brest est due à la dissolution en 1748 du corps des galères. La Marine décide alors d'employer les condamnés à d'autres tâches notamment la construction des ports militaires. Les arsenaux de Brest, Toulon et Rochefort emploient ces forçats. Le bagne de Brest est construit sur la rive gauche de La Penfeld et peut loger 2000 forçats. Le majestueux bâtiment est surnommé « le Versailles des bagnes ». Suite à la déportation des forçats vers les territoires d'outre-mer, le bagne est vidé en 1858. Endommagé en 1944, il sera rasé en 1948.

Plus de 50 000 bagnards ont été enfermés à Brest entre 1748 et 1858. Le plus célèbre reste François Vidocq qui finit par rentrer dans la police.

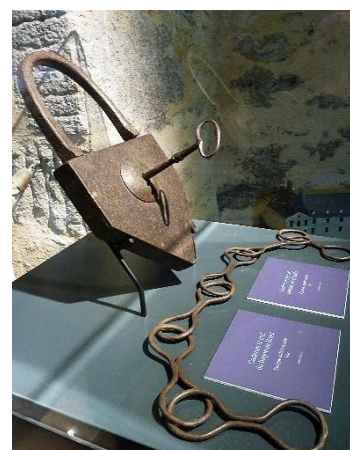


Figure 13 : Cadenas et clef du bagne - Chaîne de forçat.



Figure 14 : L'armement et l'avitaillement.

Sources :

https://www.musee-marine.fr/sites/default/files/dp_chateau_ens1.pdf

Musée de la marine Brest

Jean-Yves Besselièvre, Patrick Kernévez, *Le château de Brest*, SHAB Bulletin 2012, p. 625-632.

Charles Durand, *Les milices garde-côtes de Bretagne, 1716-1792*, Rennes Faculté de droit, 1927.

Olivier Levasseur, *Les usages de la mer dans le Trégor du 18^e siècle*.

Emmanuelle Charpentier, *Le littoral et les hommes*, Thèse.

Crédit photos :

Jacques Sécher : Figures 1 à 5, 6a, 6c, 7a, 7c, 9 à 14.

Philippe Carmillat : 6b, 7b.